

Nantes, le 13 mai 2025

Pour le maintien de tous les emplois et contre les licenciements à Arcelor Mittal

L'annonce par Arcelor Mittal de sa décision de supprimer 637 emplois constitue une restructuration d'autant plus choquante que le groupe s'est engagé à mener des projets de décarbonation et d'investissements sur notre territoire, fortement soutenus financièrement par les pouvoirs publics.

Arcelor Mittal a ainsi reçu près de 300 millions d'euros en 2023 dont 195 millions concernant l'énergie. Dans le même temps les actionnaires du groupe ont perçu 400 millions d'euros. L'entreprise a également reçu près de 850 millions d'aide publique pour son projet de décarbonation de deux hauts fourneaux, dont le coût total est estimé à 1,8 milliards d'euros.

Pour FO, la conditionnalité des aides publiques aux entreprises, ce ne doit pas être seulement un slogan, cela doit devenir réalité, il en va de notre souveraineté économique et industrielle.

Derrière les promesses de réindustrialisation et les effets d'annonce, c'est bien la désindustrialisation qui se poursuit. Dans ce contexte, l'urgence doit être notamment à la préservation et à la reconquête de l'emploi industriel par une politique volontariste et des mesures fortes.

C'est pourquoi FO 44 revendique :

- **le maintien des 637 emplois à Arcelor (97 emplois à Basse Indre), contre tout licenciement ;**
- **la nationalisation, même provisoire, d'Arcelor Mittal pour protéger la filière Acier en France ;**
- **la conditionnalité des aides publiques aux entreprises (et le remboursement de toutes les aides publiques reçues par Mittal).**

L'Union Départementale FO 44 soutient le syndicat FO Métaux de Basse-Loire engagé avec les salariés de l'usine dans le combat pour la préservation de tous les emplois à Arcelor Mittal et sur le site de Basse-Indre.